



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

**FR9112021**

APPELLATION DU SITE

**Plaine de Villeveyrac-Montagnac**

## TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
A	FR9112021

### 1.3 Appellation du site

Plaine de Villeveyrac-Montagnac

### 1.4 Date de la première compilation

30/11/2005

### 1.5 Date d'actualisation

28/05/2018

## 1.6 Responsable

<b>Nom / Organisation :</b>	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
<b>Adresse :</b>	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
<b>Courriel :</b>	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

<b>ZPS : date de signature du premier arrêté (JO RF) :</b>	07/03/2006
<b>ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :</b>	12/10/2020
<b>Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS :</b>	<a href="https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042427625">https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042427625</a>
<b>Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :</b>	Pas de données
<b>pSIC : Dernière évolution :</b>	30/03/2006
<b>SIC : Première publication au JO UE :</b>	Pas de données
<b>Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :</b>	Pas de données
<b>ZSC : Premier arrêté :</b>	Pas de données
<b>ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :</b>	Pas de données
<b>Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :</b>	Pas de données

## 2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude :** 3.55223°

**Latitude :** 43.50564°

### 2.2 Superficie

5507 ha

## 2.3 Superficie marine

0 %

## 2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR81	91	Languedoc-Roussillon

## 2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
34	Hérault	100

## 2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
34143	LOUPIAN	Oui
34162	MONTAGNAC	Oui
34281	SAINT-PARGOIRE	Oui
34285	SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	Oui
34341	VILLEVEYRAC	Oui

## 2.8 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

# 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

## 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

### Liste des habitats génériques

Aucune information disponible

### Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

#### PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

#### NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

#### Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

#### Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

#### Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D		A B C	
						Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A215	<a href="#">Bubo bubo</a>			p	3	3	p	P	M	C	B	C	B
B	A224	<a href="#">Caprimulgus europaeus</a>			r			i	P	DD	C	B	C	B
B	A231	<a href="#">Coracias garrulus</a>			r	17	17	p	P	M	B	B	C	B
B	A246	<a href="#">Lullula arborea</a>			p	101	101	p	P	M	C	B	C	B
B	A255	<a href="#">Anthus campestris</a>			r	23	23	p	P	M	C	B	C	B
B	A302	<a href="#">Sylvia undata</a>			p	7	7	p	P	M	C	B	C	B
B	A339	<a href="#">Lanius minor</a>			r	7	7	p	P	G	A	C	B	C
B	A379	<a href="#">Emberiza hortulana</a>			r	15	15	p	P	M	C	B	C	C
B	A031	<a href="#">Ciconia ciconia</a>			r	1	1	p	P	G	C	C	B	B
B	A072	<a href="#">Pernis apivorus</a>			r			i	P	DD	D			
B	A073	<a href="#">Milvus migrans</a>			r	10	10	p	P	G	C	B	C	B
B	A080	<a href="#">Circaetus gallicus</a>			r	2	2	p	P	M	C	B	C	B
B	A084	<a href="#">Circus pygargus</a>			r	3	5	p	P	M	C	C	C	C
B	A091	<a href="#">Aquila chrysaetos</a>			c			i	P	DD	D			
B	A092	<a href="#">Hieraetus pennatus</a>			c			i	P	DD	D			
B	A093	<a href="#">Hieraetus fasciatus</a>			c			i	P	DD	D			
B	A095	<a href="#">Falco naumanni</a>			r	97	97	p	P	G	A	B	B	B
B	A128	<a href="#">Tetrax tetrax</a>			r	1	1	p	P	G	C	B	C	B
B	A131	<a href="#">Himantopus himantopus</a>			r			i	P	DD	D			

#### Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

#### S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

#### NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

#### Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

#### Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

#### Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

**Qualité des données :**

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

**3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore**

Espèce					Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D	E
B		<a href="#">Streptopelia turtur</a>			58	58	p	C			X		X		
B		<a href="#">Clamator glandarius</a>			8	8	p	P					X		
B		<a href="#">Merops apiaster</a>			50	100	p	P					X		
B		<a href="#">Upupa epops</a>			10	15	p	P					X		
B		<a href="#">Galerida cristata</a>			9	9	p	P					X		
B		<a href="#">Lanius senator</a>			9	15	p	P			X		X		

**Groupe :**

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**Code :**

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

**S:**

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP:**

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Unit:**

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

**Cat.:**

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

**Motivation :IV, V:**

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

**A:**

liste rouge nationale ;

**B:**

espèce endémique ;

**C:**

conventions internationales ;

**D:**

autres raisons;

**E:**

liste nationale SCAP.

## 4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 4.1 Caractère général du site

<b>Classe d'habitat</b>	<b>Pourcentage de couverture</b>
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	22%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	9%
N15 : Autres terres arables	12%
N19 : Forêts mixtes	15%
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	39%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3%
<b>Pourcentage de couverture totale des habitats</b>	<b>100%</b>

### Autres caractéristiques du site

Le site de Villeveyrac-Montagnac est une vaste plaine cultivée essentiellement de vignes bordée d'une succession de contreforts et de collines occupés par la garrigue.

La disparition progressive des grands arbres d'alignement, notamment des platanes au bord des routes, constitue une menace pour les sites de nidification de la Pie-grièche à poitrine rose. La nidification du Faucon crécerellette dans les toits des édifices des villages (St Pons-de-Mauchiens, en particulier) devra être prise en compte dans les restaurations de bâtiments traditionnels.

Le développement des centrales éoliennes en bordure du causse d'Aumelas, qui constitue la limite nord de la ZPS, devra faire l'objet d'une attention particulière.

L'installation spontanée du Faucon crécerellette et le maintien de l'un des derniers noyaux de population de Pie-grièche à poitrine rose témoignent que les efforts entrepris notamment par les viticulteurs locaux pour raisonner les traitements de la vigne portent leurs fruits.

### 4.2 Qualité et importance

Les zones de cultures ponctués de petits bois et de haies, la garrigue et les escarpements rocheux constituent une mosaïque de milieux particulièrement favorable à de nombreuses espèces d'oiseaux à forte valeur patrimoniale. Pour certains de ces oiseaux, le Languedoc-Roussillon a une forte responsabilité, accueillant une part importante de leur effectif national : Pie-grièche à poitrine rose, Faucon crécerellette, notamment.

La recolonisation spontanée de ce territoire par le Faucon crécerellette, dont la population est globalement en croissance sur le site, témoigne d'une bonne qualité globale des milieux.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

<b>Incidences négatives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02.01	Intensification agricole		I
H	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	E06.02	Reconstruction, rénovation de bâtiments		I
L	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	F03	Chasse et collecte d'animaux sauvages (terrestres)		I
L	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
L	K03.01	Compétition (faune)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	C03.03	Production d'énergie éolienne		O
M	E06	Autres activités d'urbanisation, industrielles ou similaires		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I

<b>Incidences positives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

**Importance**

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

**Pollution**

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

**Intérieur / Extérieur**

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

**4.4 Régime de propriété**

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

**4.5 Documentation**

**4.5.1 Documentation sur le site**

#### 4.5.2 Autre bibliographie relative au site

#### 4.5.3 Site internet du site

Pas de données

### 5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

#### 5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100%

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

### 6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

#### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte du Bassin de Thau

Adresse : 328 quai des moulins  
34200 Sète

Courriel : [contact@smbt.fr](mailto:contact@smbt.fr)

#### 6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom : Document d'objectifs du site FR9112021 ZPS Plaine de Villeveyrac-Montagnac Lien : <a href="http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/plaine-de-villeveyrac-montagnac-a4502.html">http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/plaine-de-villeveyrac-montagnac-a4502.html</a>
<input type="checkbox"/>	Non	mais un plan de gestion est en préparation.

Non
-----

### 6.3 Mesures de conservation

Un document d'objectifs a été élaboré pour cette ZPS. Le maintien d'une viticulture raisonnée, la conservation des grands arbres d'alignement et d'une mosaïque de parcelles agricoles et naturelles ouvertes constituent les axes majeurs de gestion de ce site à conserver ou à promouvoir.

## 7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails : Surface en Projection RGF Lambert 93 - Méthode cartésienne